



# Le TriviCourtois

n°9 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Juin 2017



## Le mot du Maire

Une année 2017 qui verra des grands choix politiques à l'échelle nationale. J'espère que le monde rural ne sera pas oublié et que nous aurons des réponses aux problèmes que nous rencontrons. Sur le plan local, à l'échelle de notre

territoire communal, intercommunal, cette année 2017 verra vos responsables élus, travailler aussi à répondre à vos questionnements pour anticiper vos besoins de demain. Je me contenterai, modestement, de rappeler les actions marquantes que vous avez vues ou que vous verrez se concrétiser en 2017 :

- L'installation de la **Maison des Services** à la Poste, ouverte à tous ;
- La nouvelle intercommunalité avec la fusion des 7 communautés du bassin de vie de Bourg-en-Bresse. Nous pouvons espérer voir un jour les effets positifs d'un travail en commun à grande échelle voulu par le législateur mais présentement les services sont identiques à ceux que nous vous proposons en 2016 ;
- La reconnaissance du travail des acteurs du fleurissement de notre commune avec l'attribution de la Première fleur du Label « **Villes et Villages Fleuris** » ;

- Suite à l'attribution de la subvention de l'État, la mise en place de la **vidéo protection**, à certains points de la commune, dans le but d'inviter les auteurs de troubles de l'ordre public, à prendre les bonnes décisions pour être intégrés à nos modes de vie de centre bourg, où doit primer la sérénité, la tranquillité, le respect des règles du domaine public, en comptant aussi sur l'éducation parentale, tout ce qui doit faire la qualité de vie dans nos villages ;
- L'arrivée de la **4G**, qui fait de notre commune avec la **fibres optique**, une commune « très branchée » aux réseaux de communications modernes et nous permet d'être prêts pour bénéficier des technologies du numérique, un enjeu précieux pour le futur de notre territoire ;
- Sur le plan économique, la mise en vente par la CA3B des parcelles équipées du Parc d'**Activités Économiques de Roujus** doit

>>>

## Le mot des élus

*Il y a trois ans, les Trivicourtoises et les Trivicourtois nous ont accordé leur confiance et nous ont demandé de prendre en charge l'avenir de SAINT-TRIVIER. Nous avons travaillé et les résultats sont visibles. Le dynamisme et l'envie d'avancer sont toujours présents, vos élus restent disponibles et à votre écoute.*

*Dans quelques jours, vont commencer les vacances d'été. Nous vous souhaitons de bien en profiter et de nous revenir en pleine forme...*

## >>> suite du mot du Maire

nous laisser espérer l'arrivée d'offres d'emplois sur notre commune ;

► La finalisation de la rénovation du bâtiment buisserie Route de Curciat par la Com Com et la Semcoda, a permis l'arrivée de **7 nouveaux locataires** à l'étage et particulièrement de jeunes couples à qui nous souhaitons la bienvenue, ainsi qu'à **Alt-Informatique** et à l'antenne Bresse de la **MSA** (Mutuelle Sociale Agricole) qui complètent les locaux professionnels et renforcent cette entrée Est du village au côté du show-room de l'entreprise de menuiseries **Intérieur-Extérieur**, des **Établissements Matema**, notre marchand de matériaux et de la **Fromagerie Riches Monts** notre producteur national de raclettes de renommée internationale,

► La poursuite des démarches pour aboutir à des initiatives, sur le plan économique, associatif, patrimonial, pour voir s'installer se créer, s'organiser des activités indispensables à notre volonté de maintenir nos caractéristiques de Pôle Local Equipé, classement entériné dans le SCOT du Bassin de Bourg-en-Bresse. 2017 verra aussi se poursuivre nos démarches pour répondre aux exigences de qualité, de diversité de notre parc de logements. Nous comptons sur les acteurs de la construction pour nous permettre sans retard de faire face aux critères de la transition énergétique et aux nouvelles exigences de la société. De la qualité de notre habitat dépend l'avenir de notre commerce, de notre monde associatif, de nos services. La réhabilitation des logements de la Gendarmerie est un exemple de ces actions à entreprendre ;

► Des besoins de logements modernes, mais aussi des projets pour créer de l'attractivité et élargir tout simplement la fréquentation sur notre commune, c'est le travail auquel se consacre le Conseil Municipal. Je peux citer, sans trahir de secrets, l'étude de faisabilité de la rénovation de l'ancien Hôtel de l'Ain, des réflexions pour rendre notre salle des fêtes plus accueillante, sur l'aménagement d'une aire de camping-car, pour rendre notre Salle des Fêtes plus accueillante. Sur un autre plan, nous ne sommes pas hostiles à des études de faisabilité d'installation de production d'énergies nouvelles renouvelables. Et puis nous serons de ceux qui attendrons de la Communauté d'Agglos, qu'elle prenne en compte les projets que l'ancienne Communauté de Communes avait initiés, comme la voie verte au droit de l'ancienne voie ferrée Bourg-Chalon, comme une antenne de pépinières d'entreprises et près de chez nous, la modernisation du fonctionnement de la Ferme Musée de la Forêt, classée dans le Livre Blanc du Département à la rubrique « Coup de Cœur » depuis peu.

Des projets, des réflexions, des envies, de l'ambition, de la clairvoyance, mais le cran, l'opportunité, la ténacité devront être des ingrédients pour compléter le travail à fournir par nous tous. 2017 sera sûrement un peu court, mais sera une année qui profitera à notre commune quelques soient les événements que nous aurons à connaître.

# L'essentiel d

## Déphosphatation à la STEP de Roujus

C'est une installation de traitement des eaux usées et des eaux d'adduction par injection de chlorure ferrique, par précipitation des phosphates, avec des avantages supplémentaires dans la technique de clarification des eaux. Cette mise aux normes, réclamée par la Police de l'eau, permet à notre station d'être en conformité avec la loi sur l'eau. À l'avenir, nous pourrions prétendre à la subvention de l'Agence de l'eau. Le montant des travaux s'élève à 42 637 € HT, subventionné à 50 %.



## Pas de fête de l'agriculture cette année

Par tradition, la fête se déroule le dernier dimanche d'août. Cette année, elle coïncide avec le concours de labour départemental de l'Ain. Vu l'ampleur de cette manifestation, les organisateurs de l'Agriculture en Fête, craignant une participation moindre pour leur fête, ont décidé d'un commun accord d'annuler la journée. Mais ils donnent, d'ores et déjà, rendez-vous à tous, l'année prochaine.



# e la commune

## Deux fresques intergénérationnelles ont été créées

Marie DANTAS, animatrice à l'EHPAD et Emilie JACQUE-ROUX, animatrice du RAM (Relais Assistants Maternels) ont réuni grands et petits autour de la création de deux fresques. L'une est visible sur le mur extérieur du RAM, l'autre sur le mur de l'EHPAD. Les deux artistes du collectif de fresques participatives « Passe-Mural » ont encadré le travail créatif et technique. Le projet a été soutenu par les aides du Département pour un montant de 2 500 € et de l'ex Communauté de communes [suivie par la nouvelle agglo] pour 900 € et à hauteur de 1 100 € par l'EHPAD.



## Et si on jardinait ?

Un jardin partagé a été mis en place à côté du gymnase. Le RAM, les écoles primaire et maternelle ainsi que leurs partenaires : l'Espace Jeunes, la mairie, le Comité de Fleurissement, la Communauté d'agglomérations, Gamm Vert et la CAF ont répondu à un grand élan collectif sur la valeur du partage, s'alliant ainsi à l'action nationale « les incroyables comestibles ». Tout le monde est invité à venir mettre des plants, nettoyer, arroser ou récolter.

## Le Club des Chercheurs d'emploi a un an

Depuis le 4 avril 2016, 80 personnes ont poussé la porte du Club des Chercheurs d'emploi, rue de l'Ancien collègue. Certains sont venus pour rédiger un cv, une lettre ou se préparer à un entretien d'embauche, d'autres sont venus pour travailler leur projet

professionnel [formation, création d'entreprise...]. Un stage informatique a été proposé à 10 personnes et un 1<sup>er</sup> groupe a participé à la certification CLÉ A. 90 % des membres assidus ont obtenu ce qu'ils cherchaient : un emploi, une formation ou l'acquisition de différents outils. 90 % des entreprises qui ont fait appel au club ont recruté un membre.

→ **CLUB EMPLOI** - Tél. 06 31 63 35 68  
234, rue de l'ancien collègue  
Saint-Trivier-de-Courtes

## Déclaration annuelle de ruches, du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- ▶ la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ▶ la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ▶ la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- **par mail** : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- **par téléphone** : 01 49 55 82 22

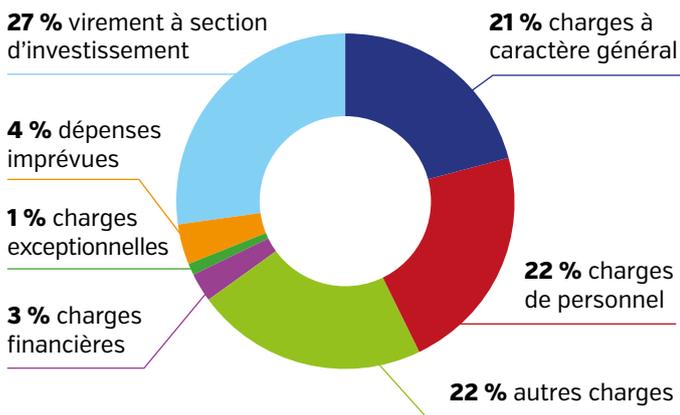
**À NOTER** : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire [entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2017]. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches [à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2017].

# Le budget 2017



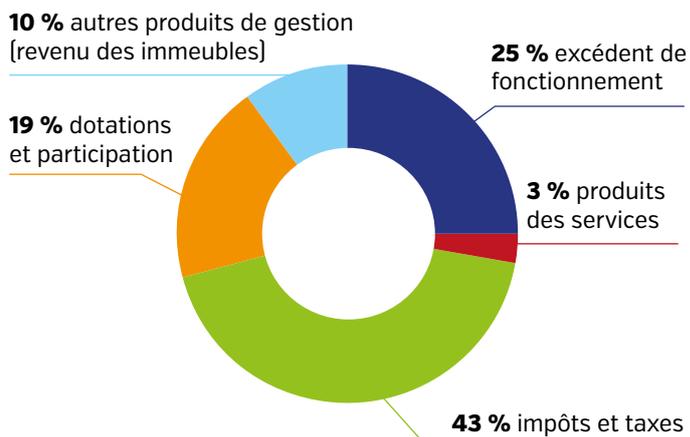
## Dépenses de fonctionnement

1 063 342 €



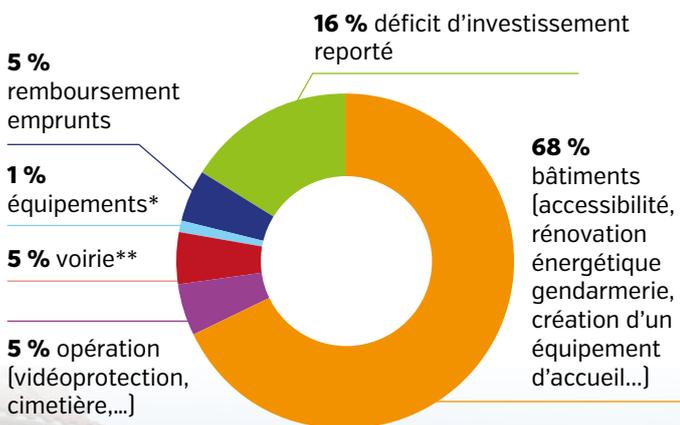
## Recettes de fonctionnement

1 064 490 €



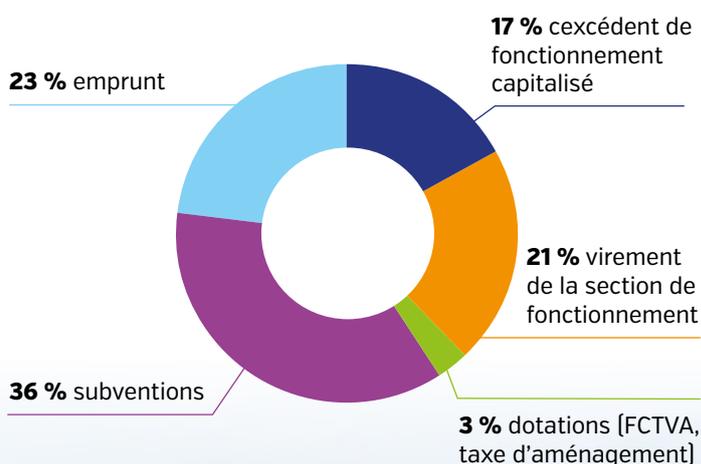
## Dépenses d'investissement

1 354 502 €



## Recettes de fonctionnement

1 348 992 €



\* matériel de voirie, point accueil numérique

\*\* chemin piéton, signalisation...

# Actualité

## LE POINT SUR LES COMMERCES

En quelques mois, plusieurs enseignes ont changé de locaux tout en restant dans la commune.

C'est le cas pour **ALT'INFORMATIQUE** qui a déménagé au 48 route de Curciat, de la **MSA** qui est partie de l'Espace Carronnière pour s'installer au 60 route de Curciat. L'entreprise **NETTRA** a emménagé dans le local commercial aménagé par **SEMCODA** au 10 rue des Carrons.

Les agents techniques de l'ex COMCOM ont quitté le Pôle Santé pour emménager au 70 route de Curciat dans l'ancienne beurrerie.

Dans les jours prochains, nous devrions voir arriver un commerce de vente de pizzas à emporter au 154 Grande Rue, un restaurant de spécialités italiennes à la place du restaurant « Le Relais des Carrons ». Comme on peut le voir, Saint-Trivier continue à aller de l'avant et à attirer les commerces et services.

**Nous devons faire en sorte que cela continue, et pour ne pas ralentir cette marche en avant, nous devons être solidaires de nos commerces, nos entreprises, nos services et nos associations...**

Alt'informatique et MSA, route de Curciat



M. GARNET artisan dans la création et l'entretien des espaces verts est installé au Pôle Santé de La Poype



Depuis le 23 mai, Mme Delphine LAVIGNE a ouvert son institut de beauté « Trésor de bien-être », 46 route de Bourg



Mme Audrey VINOT a installé son salon de coiffure sur le site du Pôle Santé de La Poype

## CHANGEMENT DE GÉRANTS AU TABAC PRESSE LOTO

Nathalie et Philippe CHÂLONS ont remplacé au mois de mars Pascale et Jean JUVAUX dans le Tabac Presse Loto au 12 Grande Rue à SAINT-TRIVIER. Nous leur souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans leur nouvelle activité.



## SAINT-TRIVIER-DE-COURTES « VILLAGE FLEURI »

Monsieur le Maire, ses adjoints, le responsable des Services techniques, le Président et des bénévoles du Comité de fleurissement, étaient présents le 22 mars à l'Hôtel de Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon, pour y recevoir le diplôme « Villes et Villages fleuris ». Saint-Trivier-de-Courtes obtient sa première fleur, un label largement mérité, qui vient récompenser le travail des bénévoles du Comité de fleurissement. La commune sera présente aux Floralies à Bourg-en-Bresse en septembre.



# État civil

## NAISSANCES

VINCENT Ambre Carole Fabienne,  
née le 27/12/2016  
THOMAS Florine Marion, née le 23/03/2017  
GRUEL Yann Paul, né le 27/03/2017  
GUNTHER Nalval, né le 04/04/2017  
MORETTI Léana, née le 07/04/2017

## MARIAGE

Kevin SAGUEZ et Solène VILLELLA,  
le 29/04/2017

## DÉCÈS

- Mme Janine BRIDON, décédée  
le 16/12/2016, 87 ans
- Mme Simone CLERC, décédée  
le 04/01/2017, 93 ans
- Mme Denise FELIX, décédée  
le 06/01/2017, 78 ans
- Mme Marie PACQUELET, décédée  
le 16/01/2017, 90 ans
- Mr Gérard PICOT, décédé  
le 26/01/2017, 88 ans
- Mr René RAVET, décédé  
le 29/01/2017, 85 ans
- Mme Marthe TRICAUD, décédée  
le 05/02/2017, 94 ans
- Mr Alphonse LAMBERET, décédé  
le 02/03/2017, 94 ans
- Mr Marc NIGIL, décédé  
le 10/03/2017, 78 ans
- Mme Simone DUCHARNE, décédée  
le 15/03/2017, 81 ans
- Mr René JANAUDY, décédé  
le 17/03/2017, 88 ans
- Mr René GAUTHIER, décédé  
le 24/03/2017, 88 ans
- Mme Renée VERNOUX, décédée  
le 13/04/2017, 92 ans
- Mme Tasmine YOUNES, décédée  
le 20/04/2017
- Mme Georgette BRIDON, décédée  
le 30/04/2017, 89 ans
- Mme Josiane MEUNIER, décédée  
le 06/05/2017, 87 ans
- Mr Pierre PERRIN, décédé  
le 14/05/2017, 94 ans
- Mr Marcel VACLE, décédé le 26/05/2017
- Mme Marcelle BARTHELEMY, décédée  
le 27/05/2017
- Mr Désiré BESSON, décédé le 03/06/2017

# Être citoyen face au bruit



Pour vivre dans une ambiance sonore agréable, chacun se doit de prendre quelques mesures de bon sens :

- ▶ JARDINAGE (motoculteurs, tondeuses à gazon, tailles-haies, etc.),
- ▶ BRICOLAGE (perceuses, burineurs, meuleuses, etc.)
- ▶ MUSIQUE, vous aimez la musique c'est bien, mais vous n'êtes pas obligé d'en faire profiter vos voisins...

### Veillez-vous référer aux horaires de l'arrêté préfectoral :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12 h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

**N'oubliez pas, si le bien ne fait pas de bruit, le bruit lui, ne fait pas du bien !**

# Comment meurt un village...

Le petit commerçant se lève à l'aurore,  
Il est là tout le jour et souvent tard encore,  
Et quand le soir, enfin, il ferme boutique,  
Il est pour certains un sujet de critiques.  
Et pourtant sa journée n'est pas finie,  
Il lui faut tout ranger et calculer les prix.  
Il lui faut préparer ses achats, garnir ses rayons et comptoirs,  
Car demain, il recommence et il faut tout prévoir.  
Certes, il a moins de choix que les grands magasins,  
Mais il peut conseiller, il connaît vos besoins.  
Il s'intéresse à vous, écoute vos histoires,  
Et quand on est pressé, c'est lui que l'on va voir.  
C'est chez lui que l'on demande à faire un affichage,  
Et c'est encore chez lui que l'on peut parler avec son voisinage.

Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul,  
Quand de son magasin, il a franchi le seuil...  
On dit qu'il vend plus cher, mais en y regardant de plus près,  
On s'aperçoit que ce n'est pas forcément vrai !  
Et quand il est trop tard pour sortir sa voiture,  
On va frapper chez lui, même après la fermeture.  
A trop vouloir courir après la mauvaise qualité des prix bas,  
Les villageois n'auront plus qu'à se mordre les doigts !

**Les commerçants auront fermé boutiques et plié bagages...  
Voilà comment meurt le cœur et l'âme d'un village !**

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Liain  
Fibre optique  
Puissance de connexion

Accédez au Très Haut Débit  
à Saint-Trivier-de-Courtes !

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr